

REFERENCE PROJET 0.00 = 329.20

SCB Max: 663m²*0.47 = 311.61 m² SOUS-SOL: 10.86 m²

Surface parcelle :

COS Max = 0.17

Emprise project :

CMU Max = 0.47

SOUS-SOL: RDC:

RETRAIT:

SCB TOTALE:

 $1589/10202 = 398 \text{ m}^2$

 $1589/10195 = 247 \text{ m}^2$

 $\begin{array}{rcl}
1587/10190 & = & 18 \text{ m}^2 \\
\text{total} & = & 663 \text{ m}^2
\end{array}$

103.96 m²

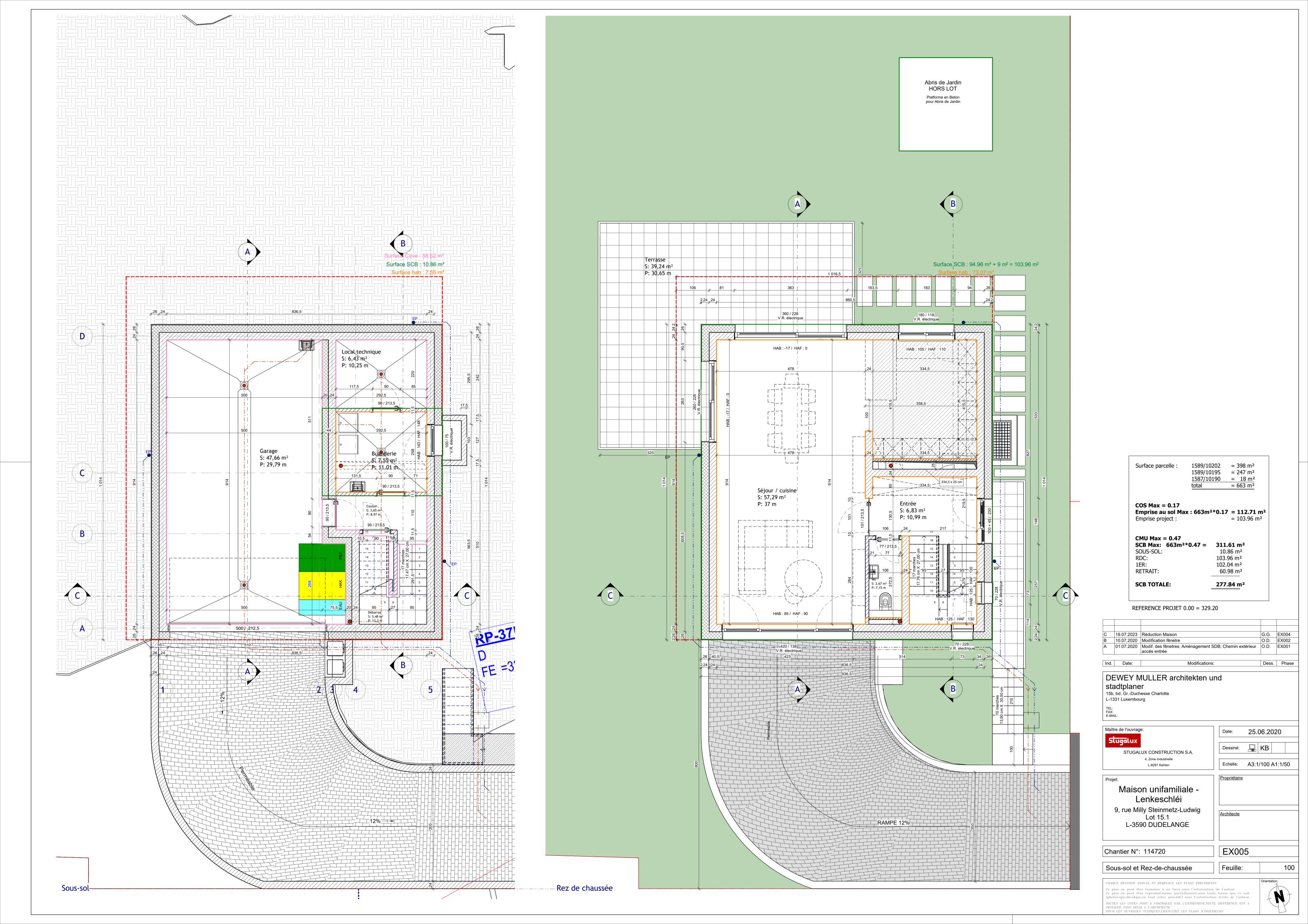
102.04 m²

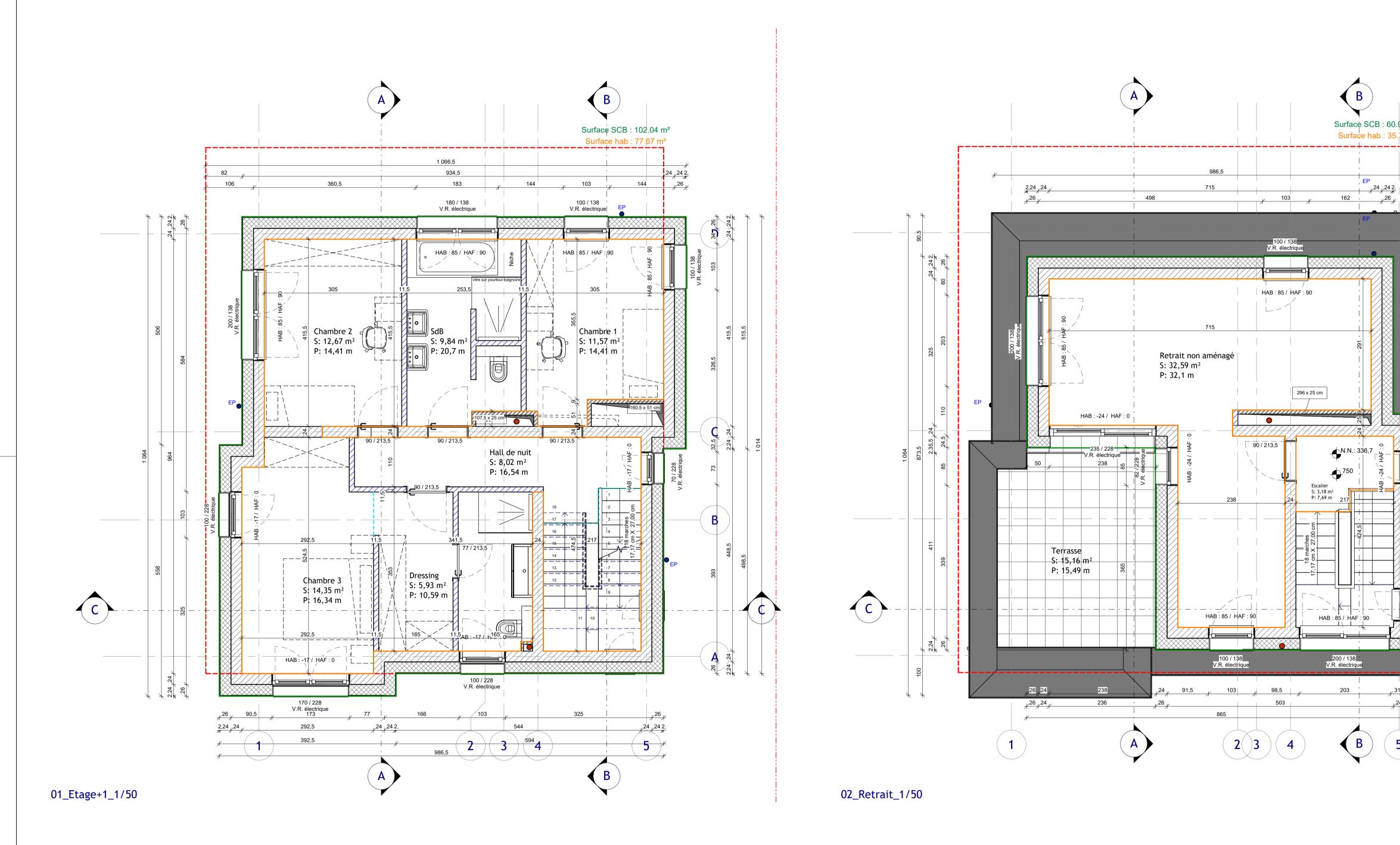
277.84 m²

60.98 m²

 $= 103.96 \text{ m}^2$

CHAQUE REVISION ANNULE ET REMPLACE LES PLANS PRECEDENTS Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement, sous toute forme que ce soit (photocopie, décalque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation écrite de l'auteur. TOUTES LES COTES SONT A CONTROLER PAR L'ENTREPRISE, TOUTE DIFFERENCE EST A SIGNALER SANS DELAI A L'ARCHITECTE.
POUR LES OUVRAGES STATIQUES, CONSULTEZ LES PLANS D'INGENIEURS





1589/10202 = 398 m² 1589/10195 = 247 m² 1587/10190 = 18 m² total = 663 m² Surface parcelle : COS Max = 0.17Emprise au sol Max : $663m^2*0.17 = 112.71 m^2$ Emprise project : $= 103.96 \text{ m}^2$ CMU Max = 0.47SCB Max: $663m^2*0.47 = 311.61 m^2$ SOUS-SOL: 10.86 m² RDC: 103.96 m² 1ER: 102.04 m² RETRAIT: 60.98 m² **SCB TOTALE:** 277.84 m²

REFERENCE PROJET 0.00 = 329.20

C B A	19.07.2023 10.07.2020 01.07.2020 Date:	Réduction Maison Modification fênetre Modif. des fênetres; Aménagement S accés entrée Modifications:		G.G. O.D. O.D.	EX004 EX002 EX001
stadtplaner 15b, bd. GrDuchesse Charlotte L-1331 Luxembourg TEL: FAX: E-MAIL:					
Maître de l'ouvrage: Stugalux STUGALUX CONSTRUCTION S.A. 4, Zone Industrielle L-8287 Kehlen		Dessiné:	06.202 KB /100 A		
Maison unifamiliale - Lenkeschléi 9, rue Milly Steinmetz-Ludwig Lot 15.1 L-3590 DUDELANGE		Propriétaire Architecte			
Cha	antier N°:	114720	EX005		

CHAQUE REVISION ANNULE ET REMPLACE LES PLANS PRECEDENTS

Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur.
Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement, sous toute forme que ce soit (photocopie, décalque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation écrite de l'auteur.

TOUTES LES COTES SONT A CONTROLER PAR L'ENTREPRISE, TOUTE DIFFERNCE EST A SIGNALER SANS DELAI A L'ARCHITECTE.

POUR LES OUVRAGES STATIQUES, CONSULTEZ LES PLANS D'INGENIEURS

Etage 1 et Retrait



Feuille:

110

